

Le code d'éthique du pilote de brousse.

Dans un esprit de respect de nos voisins et riverains de nos plans d'eaux préférés et pour continuer à conserver les privilèges qui nous sont accordés, il est essentiel que les pilotes qui opèrent sur flotteurs adoptent des habitudes qui éviteront les irritants pour les riverains.

L'APBQ vous suggère certains comportements respectueux:

1. Évitez de décoller avant 08h00 les jours de la semaine et 09h00 la fin de semaine.
2. Taxiez le plus loin possible des habitations avant d'entreprendre votre décollage. (En plus, c'est excellent pour la réchauffe du moteur).
3. Réduisez les révolutions de l'hélice le plus rapidement possible après le décollage.
4. Prenez de l'altitude le plus rapidement possible et évitez de survoler des habitations.
5. Posez-vous au centre des plans d'eau et évitez de survoler les habitations.
6. Avant d'amerrir, s'il y a des bateaux, faites une passe au-dessus de l'endroit où vous désirez vous poser afin de bien faire connaître vos intentions.
7. Évitez de soulever des débris en quittant les plages à la puissance du moteur, poussez l'avion pour qu'il soit à flot.

En respectant ces quelques recommandations, vous contribuez au maintien et à l'amélioration de nos relations avec nos voisins, riverains et tous ceux et celles qui méconnaissent l'hydroaviation. De toute façon, la meilleure attitude à adopter est toujours celle du gros bon sens.